



LE MAIRE
VILLE DE LA PRAIRIE

Allocution de monsieur Donat Serres, maire de La Prairie

Bonsoir à vous toutes et à vous tous,
riverains de l'ancienne briqueterie,
citoyens et citoyennes de La Prairie,
représentants d'organismes locaux,
amis de La Prairie.

J'aimerais d'abord vous remercier d'être ici, ce soir, en si grand nombre. Je suis très heureux et fier de voir, encore une fois, que la population de La Prairie s'intéresse à l'avenir de son milieu de vie et qu'elle est consciente de l'influence qu'elle a sur les projets futurs et sur la vision qui contribuera à développer davantage notre attachement à la ville.

C'est avec enthousiasme que nous lançons cette grande démarche de participation publique sur l'avenir du site de l'ancienne carrière qui opérait depuis plus de 145 ans. Nous avons fait ce choix tout naturellement en ayant la conviction que la vocation de cet important site devait être développée avec la population. Que vous soyez riverains ou non, vous avez tous votre mot à dire. Je suis persuadé que de grandes choses sortiront de cette démarche de participation publique.

Informé, écouter et échanger dans le respect seront les trois actions qui seront au cœur de cette démarche. Votre participation est essentielle et nous comptons sur vous pour en faire un succès.

Dans le passé, nous avons déjà fait ce type de démarche avec la population. Chaque fois, nous avons travaillé en harmonie avec tous les citoyens et nous en sommes arrivés à un consensus. C'est dans ce même état d'esprit que nous abordons cette démarche avec vous.

En tant qu'élu, je peux vous dire que cet engagement de la population nous est très précieux et stimulant. C'est la meilleure dose d'adrénaline qu'un élu peut recevoir !

J'en profite d'ailleurs pour saluer mes confrères et mes consœurs du conseil municipal qui sont ici ce soir. Nous nous sommes engagés envers vous d'être en mode écoute et en mode solution. Il est clair que notre principale priorité demeure le maintien voire l'amélioration de votre qualité de vie.

*Victor Hostium et sui : maître des ennemis et de soi-même qui rappelle la détermination
des premiers colons et qui inspire la population de La Prairie de continuer les efforts de leurs ancêtres,
d'être toujours maître de soi-même comme des autres.*

Afin de se donner une flexibilité dans la planification de l'éventuelle requalification du site, la Ville a fait preuve de pro action dès l'hiver 2017.

En effet, avant même d'apprendre la fermeture de l'usine de production de Briques Meridian, les élus de La Prairie ont demandé à la MRC une modification d'affectation au schéma régional, la ville ayant la volonté ferme d'éventuellement procéder à une modification des usages afin de les rendre compatibles avec les quartiers limitrophes. La Ville s'est prononcée, la MRC Roussillon s'est prononcée et la CMM s'est aussi prononcée favorablement. Au terme de ce processus, le site passera ainsi d'un usage industriel à des usages multifonctionnels. Un règlement de contrôle intérimaire de la MRC mais initié par la Ville, vient en quelque sorte établir un moratoire pour se donner le temps de bien réfléchir avec la population.

L'heure est maintenant à la discussion et aux échanges afin de déterminer une vocation, un avenir pour ce site. Et c'est ensemble que nous le ferons.

Cette démarche de participation publique n'est pas un exercice de relations publiques ou de communication.

Permettez-moi d'aborder dès maintenant une question délicate. Certaines personnes présentes ici, ce soir, pourraient se demander à quoi sert cette démarche de participation publique puisqu'elles voient actuellement des camions entrer et sortir du site. Une situation qui vient à première vue, contredire l'idée du moratoire souhaité par la Ville.

Je ne peux malheureusement pas entrer dans les détails de cette situation qui s'est judiciairisée récemment. Par contre, une chose est claire : nous avons la ferme intention, au terme de cette démarche de participation publique, de mettre en œuvre la vision qui aura rallié une majorité d'entre vous. C'est cette vision qui sera portée par vos élus municipaux et qui tracera les grandes lignes de l'avenir de ce site. C'est mon engagement personnel et celui des membres du conseil municipal.

Nous avons toujours été conséquents dans nos propos et nous le serons encore lorsque nous aurons déterminé ensemble cette vision.

Je le répète, lors de cette démarche de participation publique, nous devons prendre un pas de recul par rapport à l'actualité. Nous devons échanger sur notre vision du site pour les 10 ou 15 prochaines années et non sur l'état actuel du site.

Cette vision qui ralliera une majorité de LaPrairiens sera la meilleure décision pour l'avenir de la ville. Et c'est grâce à nos échanges que nous y parviendrons.

Avant de terminer, je tiens à souligner que la réalisation d'une telle démarche de consultation nécessite une organisation et un souci du détail hors pair.

Je salue le travail de toutes ces personnes, sous le leadership de notre directeur général, Guy Hébert, qui ont contribué au lancement de cet exercice de consultation. Guy s'est assuré que la transparence soit au centre de cette démarche, notamment avec la réalisation des études de circulation, d'aqueduc et d'égouts qui ont d'ailleurs été rendues publiques.

Il me reste à nous souhaiter de bons échanges constructifs qui mèneront à une vision unique et rassembleuse pour ce secteur névralgique de La Prairie.

Ce soir, c'est votre soirée.

La parole est à vous!